



**Union internationale des huissiers de justice**  
*International Union of Judicial Officers*

## **Vers une coopération entre les organisations internationales des professions juridiques**

*71. Tel est aujourd'hui le nombre des membres de notre organisation, soit plus d'un tiers des pays au monde. L'UIHJ est aujourd'hui l'une des organisations de juristes les plus importantes et les plus influentes au monde. Nous ne pouvons qu'être fiers de ce qui été accompli par une simple association dont le budget de fonctionnement est dérisoire. Sans la passion qui anime chacun de nos membres pour aller toujours plus loin, rien n'aurait été possible.*

Rien n'aurait été possible sans l'action de mon prédécesseur, Jacques Isnard, et de son bureau, qui, pendant quinze années, ont œuvré sans relâche pour fédérer et mettre en place les structures de l'UIHJ qui nous permettent de continuer notre progression dans tous les domaines.

Lorsque j'ai pris mes fonctions il y a plus d'un an, j'ai insisté sur le profit que nous devons tirer de notre position auprès des organisations internationales et sur la nécessité d'être proactifs. On ne peut que constater que le mouvement initié prend aujourd'hui toute son ampleur. Les sollicitations et les contacts directs sont permanents.

A nos côtés, il faut saluer et encourager les actions individuelles des pays membres de l'UIHJ et des organisations internationales qui œuvrent en collaboration avec nous. Ces initiatives renforcent la place des huissiers de justice dans le monde. Elles contribuent au rayonnement de l'Union, ce qui est l'objectif que nous recherchons tous.

Nous devons maintenir notre unité qui est notre force. Nous sommes reconnus par toutes les institutions, sur tous les plans, européen, africain ou encore mondial, comme le partenaire naturel vers lequel se tourner. Depuis bientôt soixante ans, notre immense avantage sur d'autres professions juridiques parfois morcelées entre leurs différentes entités est de pouvoir parler d'une seule voix, la vôtre. Nous développons et adressons le même message que ce soit en Afrique, en Europe - non seulement dans l'Union européenne mais dans la Grande Europe des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe -, en Amérique ou en Asie. Cette force unique au monde est irremplaçable. Elle nous permet d'être reconnus partout. C'est vers l'UIHJ que s'adresse la Conférence de La Haye de droit international privé en matière de convention sur la signification. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe dans le cadre de ses innombrables missions dans ses Etats membres. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Europe lorsqu'il décide de créer un groupe de travail sur l'exécution. L'UIHJ est présente en tant qu'intervenant lors du lancement du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale

(RJE), en décembre 2002. C'est naturellement vers l'UIHJ que se tourne la Commission européenne lorsqu'elle envisage d'intégrer les professions à ce même RJE, ce qui est aujourd'hui une réalité. C'est vers l'UIHJ que se tourne le Conseil de l'Union européenne pour la création d'un annuaire européen des huissiers de justice pour son portail e-Justice. C'est vers l'UIHJ que s'adresse la Commission européenne dans le cadre du Forum sur la justice. C'est vers l'UIHJ que s'adresse l'Union européenne pour son grand projet sur la formation. C'est vers l'UIHJ que se tourne l'European Law Institute qui, l'occasion de sa toute récente création, nous a demandé d'en être membre fondateur. A nous tous de prendre conscience de cette force, de l'apprécier, de la choyer et de la protéger comme notre bien le plus précieux. N'oublions pas que la profession d'huissier de justice est beaucoup moins importante en termes de nombre que d'autres professions juridiques. Pourtant notre influence, notre reconnaissance et notre efficacité sont bien réelles. Soyons donc lucides et cohérents avec nous-mêmes : évitons toutes dispersions de nos actions. Elles n'auraient pour résultat que de fragiliser notre profession et donc de fragiliser chaque huissier de justice de chaque Etat membre de l'Union.

Au-delà de ces considérations, on réalise chaque jour davantage qu'un espace judiciaire européen, et à (beaucoup) plus long terme un espace judiciaire mondial, ne peut se construire sans tous les professionnels du droit, représentés par leurs organes internationaux. Vous le savez, l'UIHJ est sollicitée sans cesse à ce sujet. C'est notre pratique, notre expérience et notre expertise professionnelles qui sont indispensables aux institutions internationales. Nous avons énormément de choses à apporter en termes de sécurité et d'efficacité juridique. Par ailleurs, les effets de la crise nous conduisent à toujours plus d'efficacité, d'économie et, plus globalement, à nous remettre en question. J'ai lancé avec mon bureau un grand mouvement afin de nous rapprocher des autres grandes organisations internationales de juristes (notaires, avocats, magistrats, greffiers). Nous pouvons échanger, coopérer et collaborer ensemble pour le bénéfice de chacun et du droit. Nous avons déjà renouvelé nos contacts avec nos amis notaires et greffiers. Une telle coopération nous permettra d'échanger, de créer des réseaux interprofessionnels internationaux, de contribuer à consolider l'influence des professions juridiques sur la scène internationale et d'aboutir à une application plus fonctionnelle et plus cohérente du droit tant sur le plan interne que mondial.

Dans le même sens, après avoir créé la Journée mondiale de l'huissier de justice en 2008, nous avons initié un projet de création d'une Journée mondiale de la justice. Nous avons pour ambition de la faire inscrire au rang des journées internationales ou mondiales décrétées par l'ONU. Pour cela, nous souhaitons associer à ce projet l'ensemble des organisations internationales de professions juridiques.

Et pour assurer la promotion de nos actions, nous publions désormais des présentations de position sur différents domaines. Cinq documents ont été rédigés. Ils concernent les effets de la crise économique mondiale, e-Justice, l'huissier de justice en Europe, la pluridisciplinarité de l'huissier de justice, et la saisie des avoirs bancaires. Vous pouvez les retrouver sur notre site, en français et en anglais.

L'actualité, c'est aussi l'approche du prochain congrès international de l'UIHJ, dans un an, à Cape Town (Afrique du Sud). Il aura pour thème général « L'huissier de justice du 21e siècle » et à cette occasion nous dévoilerons notre grand projet fédérateur de Code mondial de l'exécution sur lequel nous travaillons en étroite collaboration de notre Conseil scientifique sous la direction du professeur Natalie Fricero.

Enfin, aux côtés de la Moldavie, 71e membre de l'UIHJ, nous avons aujourd'hui le grand plaisir de compter parmi les membres adhérents de notre organisation nos amis espagnols qui étaient jusqu'à présent des membres cooptés depuis de nombreuses années. Cette accession au titre de membre adhérent aura été possible grâce aux réformes en droit interne espagnol qui permettent dorénavant aux Procuradores de signifier les actes de procédures. En entrant par la grande porte de l'UIHJ, les 9000 Procuradores espagnols et leur président, Juan Carlos Estevez Novoa, qui nous ont toujours témoigné de leur indéfectible soutien, vont assurément écrire avec nous et avec vous un nouveau chapitre de notre histoire. Longue vie à l'Union !

Leo Netten  
Président  
Mai 2011